

DE NOUVEAUX GESTES À ADOPTER POUR LE TRI

Fin du ramassage du tri en porte à porte dans les sacs jaunes dès le 1^{er} janvier 2019

La modernisation du service de la gestion des déchets déployée par la CCVM se poursuit. Après le réaménagement du centre de valorisation, c'est au tour de la collecte du tri d'être restructurée. En effet, dès le 1^{er} janvier 2019, chaque usager devra déposer ses déchets issus du tri dans les conteneurs de proximité mis en place par la CCVM.

Nous vous en parlons depuis près d'un an, nous y voici maintenant. Après des phases d'études opérationnelles, la CCVM a engagé cet été la dernière phase de mise en œuvre du nouveau mode de collecte du tri (emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, tous les papiers et emballages en métal).

Pourquoi ce changement ?

Il est aujourd'hui impensable de ne plus trier ses déchets tellement il est évident que chacun peut agir pour préserver l'environnement en les recyclant et leur offrant une nouvelle vie.

Or, le service de traitement des déchets (collecte et traitement) financé par la collectivité est de plus en plus coûteux. Sans compter les erreurs de tri qui engendrent à près de 24 000 € de pénalités par an pour la CCVM. Les futures réglementations et l'augmentation du volume de déchets recyclés nous incitent à trouver de nouvelles alternatives afin de maîtriser les frais de fonctionnement de ce service et par conséquent la charge imposée aux contribuables.

Si les bénéfices de la collecte de proximité sont d'une part financiers, ils améliorent également notre cadre de

vie ! Moins de pollution visuelle dans les rues ou les trottoirs par les sacs jaunes parfois éventrés, moins de réveils matinaux causés par le passage du camion...

La CCVM vous accompagne

Dès l'été, de nouvelles plateformes ont été réalisées et de nouveaux conteneurs y prendront place très bientôt. Stratégiquement placés sur les principaux axes de passage des communes de la Vallée, ils vous permettront d'aller déposer votre tri et verre **tous les jours sans exception, en fonction de vos déplacements** (travail, écoles, commerces), sans vous soucier du jour de collecte ni de devoir stocker vos déchets pendant 15 jours chez vous ! Pour faciliter votre geste de tri, chaque foyer recevra en décembre un sac de précollecte d'une contenance de 45 litres ainsi qu'un guide du tri dans lequel figureront les consignes, bien entendu, mais aussi la liste des 45 points de collecte de l'ensemble du territoire, en plus du centre de valorisation. Pour plus d'informations pratiques, **nous vous invitons à participer aux réunions publiques** qui auront lieu à Munster, Stosswihr, Wihr-au-Val et Metzeral en novembre et décembre.



DES OUTILS ADAPTÉS POUR UN TRI ET UN RECYCLAGE EFFICACES

- 45 points de collecte de proximité aménagés sur tout le territoire de la Vallée de Munster, situés sur les axes de circulation principaux dans chaque commune
- Une nouvelle édition du «Guide du tri» vous sera distribuée : consignes de tri, liste des points de collecte, présentation du centre de valorisation
- Distribution d'un sac de précollecte par foyer d'une contenance de 45 litres



5 réunions publiques d'informations

- Munster les jeudis 22 et 29 novembre
- Wihr-au-Val le vendredi 23 novembre
- Metzeral le mardi 27 novembre
- Stosswihr le mercredi 5 décembre à la salle des fêtes à 18h30

Plus d'infos sur www.cc-vallee-munster.fr